

- INVITATION -

Prévention : faut-il reconnaître le burn-out comme maladie professionnelle ?

Lundi 25 janvier 2016
de 13h30 à 18h00

Pôle Juridique et judiciaire
de l'Université de Bordeaux
Amphi Duguit
35, Place Pey-Berland
33000 Bordeaux

Inscrivez-vous dès maintenant [ICI](#)



Inscription dans la limite des places disponibles

PROGRAMME

PRÉVENTION : faut-il reconnaître le burn-out comme maladie professionnelle ?

13h30 / 14h00 : **Accueil**

14h00 / 14h10 : **Accueil des participants**

par Isabelle DAUGAREILH, directrice du laboratoire COMPTRASEC UMR CNRS 5114
et Maître Denis ANDRIEU, directeur associé, avocat à la cour, cabinet FIDAL

14h10 / 15h15 : **Table ronde n° 1**

Burn-out et reconnaissance en maladie professionnelle : état des lieux et enjeux
Animé par le Pr Michel DEBOUT, membre du CESE

Études réalisées par Technologia sur le syndrome d'épuisement professionnel

Jean-Claude DELGÈNES, directeur général du cabinet Technologia

Difficultés du diagnostic

Nicole RASCLE, professeur de psychologie de la santé, Université de Bordeaux, Equipe psychoépidémiologie du vieillissement et des maladies chroniques du centre INSERM U1219

Nathalie GRÉARD, psychologue au Centre de consultation des pathologies professionnelles du service de médecine du travail du CHU de Bordeaux

Le contexte juridique de la reconnaissance du syndrome d'épuisement professionnel en maladie professionnelle

Loïc LEROUGE, chargé de recherche CNRS, COMPTRASEC UMR CNRS 5114

Le point de vue syndical

André CZECZOTKA, FO ancien secrétaire du CHSCT de Latécoère

Prises en charge au sein de l'Anas-Le Courbat - Témoignages et analyses

Frédérique YONNET, directrice du centre de soins du Courbat

15h15 / 15h45 : Questions-Réponses

15h45 / 16h15 : Pause

16h15 / 17h20 : **Table ronde n° 2**

Burn-out et reconnaissance en maladie professionnelle : préconisations

Animée par Maryse BADEL, maître de conférences à l'Université de Bordeaux, COMPTRASEC UMR CNRS 5114

Dr Isabelle BUISSON-VALLÈS, médecin inspectrice régionale du travail à la DIRECCTE Aquitaine

Dr Catherine VERDUN-ESQUER, service de médecine du travail du CHU de Bordeaux

Maître Michèle BAUER, avocat au barreau de Bordeaux, clientèle salarié et

Présidente de l'Institut du droit social de Bordeaux

Maître Albane ROZIÈRE, avocat au barreau de Bordeaux, clientèle employeur, cabinet FIDAL

Dr Olivier DOUMY, psychiatre à l'hôpital Charles Perrens, Bordeaux

17h20 / 18H00 : Questions/Réponses

18h00 : **Clôture du colloque**

Ce colloque est organisé par :



et

